

LIGUE ALVERGNE  
RHONE-ALPES  
ATHLETISME



# LIVRET HIVERNAL

CADETS à MASTERS

## 2020/2021

MàJ 24/12/20

- Calendrier
- Conditions de Participation
- Minima

Partenaires officiels



# Table des matières

Mot du Président de la CSO .....	3
Meeting AURA – Athlètes sur Listes Ministérielles .....	4
« Défi Run et Défi Cross AURA » .....	5
« Défi-Perf' » .....	6
Meeting Express .....	7
Epreuves Combinées et Marche en Salle.....	8
Epreuves Individuelles CJES en Salle .....	9
Lancers Hiveraux.....	13
Minima H Athlètes AURA .....	15
Minima F Athlètes AURA.....	16
Minima H Athlètes Hors ligue.....	17
Minima F Athlètes Hors ligue .....	18
Quotas de jury/club.....	19
Qualifications Exceptionnelles .....	20
Match Inter-Ligues .....	21
CJ en salle .....	21
CROSS.....	22
Contacts CSO.....	26

## Mot du Président de la CSO

Depuis plusieurs mois nous sommes confrontés à une crise sanitaire qui perturbe nos vies et notre pratique sportive. Soumis à des contraintes toujours incertaines, fluctuantes et malgré un manque de perspectives nous vous proposons ce livret des compétitions hivernales réalisé par la CSO et les cadres techniques avec les suggestions de l'ETR.

Aucune certitude dans ce qui est proposé, mais il faut bien avancer et essayer de se projeter. L'évolution sanitaire commandera la réalisation ou pas de ce programme, il pourra évoluer, se modifier en fonction des directives et des obligations réglementaires qui seront promulguées.

Nous ne devons pas rester passif et dans l'attente de pouvoir circuler plus librement nous avons fait le choix de commencer la saison par des « **défis connectés** ». C'est une forme d'autogestion où chaque club, chaque entraîneur pourra mesurer les progrès de leurs athlètes. À ceux qui s'inquiètent d'éventuelles tricheries, nous répondons : peu importe, le principal est que chacun connaisse son niveau, ses possibilités et celui qui falsifie sa performance ne trompera que lui-même.

Après cette période qui devrait se terminer le 17 janvier, nous encouragerons les compétitions de clubs et comités, en gymnase, salle voire en plein air.

Suivront les compétitions régionales avec pour l'instant peu de changement par rapport à ce que nous faisons habituellement, sauf une implication un peu plus importante des « zones » dans la gestion de leurs organisations.

Nous attirons l'attention des clubs sur quelques grands principes qui ne changent pas sur la préparation et le déroulement de la compétition :

- Aucune inscription sur place, mais impérativement avant le mercredi précédent la compétition à 23h59.
- Les juges doivent être inscrits le plus tôt possible et dans tous les cas avant le mercredi 23h59.
- Tous les horaires sont provisoires et ne deviennent définitifs que le jeudi à 15h00 au vu des engagements reçus. Ils sont immédiatement affichés sur le site et les modifications (en général mineures) sont écrites en rouge.

Nous souhaitons tous pouvoir reprendre un cours normal de nos activités, que l'athlétisme puisse de nouveau se pratiquer librement sans toutes ces contraintes sanitaires.

Merci à tous pour les efforts consentis, et les remises en causes de nos habitudes bien bousculées aujourd'hui.

Michel CLAIRE

Président de la CSO AURA

# Meeting AURA

## Athlètes sur Listes Ministérielles

### 1 - Présentation Générale :

- La ligue Auvergne Rhône-Alpes proposera une série de meeting pour les athlètes sur listes ministérielles.
- Ces « Meeting réduits », auront un nombre limité d'athlète sur les concours, la priorité sera donnée aux athlètes de la région puis complétée dans la limite de 12 participants par des athlètes Hors-Ligues.
- 6 essais par athlète, sur les concours

### 2- Conditions de participation pour les athlètes listés de la ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne en remplissant le formulaire « Demande d'Inscription »** (avant le mercredi 23h55 - précédent la compétition)

### 3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Être sur liste ministérielle et faire la demande d'engagement suivante  
**Demande d'engagement Hors-Ligue** à compléter au plus tard le lundi précédent la compétition  
Site AURA rubrique compétition / championnats
- S'acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15€ par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

### 4 – Informations complémentaires

- **Le jury sera composé par les comités accueillant la compétition – Pas de quotas jury pour les clubs**
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Aucune inscription sur place ne sera acceptée
- Un accompagnateur par athlète qui sera renseigné lors de l'inscription
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE (Lyon) et Thierry LAURON (Aubière) - voir e-mail en fin de livret

- **Meeting AURA N°1** – Samedi 19 Décembre - Stadium Jean-Pellez, Aubière

Epreuves proposées : *Perche(H et F)/Longueur (H)/Triple (F)/800m (H et F) /60m (H et F)/ 200m (H et F)*

- **Meeting AURA N°2** – Samedi 9 Janvier 2021- Stadium Jean-Pellez, Aubière –

Epreuves proposées : *Perche (H et F) / Longueur (H et F) / Poids (H et F) / 60m Haies (H et F)*

- **Meeting AURA N°3** — Samedi 9 janvier 2021- Parc de Parilly, Vénissieux

Epreuves proposées : *Poids (H et F) / Disque (H et F) / Marteau (H et F) / Javelot (H et F)*

- **Meeting AURA N°4** –Dimanche 10 Janvier 2021 – Halle Stéphane DIAGANA, Lyon

Epreuves proposées : *60m (H et F) / 200m (H et F) / 800m (H et F) / Triple (H et F) / Hauteur (H et F)*

- **Meeting AURA N°5** -Samedi 16Janvier 2021 – Stadium Jean Pellez, Aubière

Athlètes stage national et liste ministérielle

Epreuves proposées : *Longueur (H et F) /Perche (H et F)*

- **Meeting AURA N°6** — Dimanche 17 Janvier 2021 – Halle Stéphane DIAGANA, Lyon

Epreuves proposées : *400m(H et F) /60m Haies(H et F)/ Longueur(H et F)/ Perche(H et F) / Poids(H et F)*

**« Défi Run AURA »**  
**Du 16 au 31 Décembre 2020**  
**« Défi Cross AURA »**  
**Du 1<sup>er</sup> au 17 Janvier 2021**

## **Présentation de l'épreuve :**

Cette épreuve créée spécialement après la reprise d'entraînement est ouverte à tous les licenciés 2021 à partir de cadets qui pratiquent dans les clubs et qui ont repris l'entraînement au moins 2 semaines avant la prise de performance. Elle propose une forme de confrontation à distance avant un possible retour à des compétitions adaptées à partir du 20 janvier 2021.

3 étapes sont proposées :

- ☑ Étape 1 - « Défi Run AURA » à réaliser du 16 au 31 décembre 2020 sur un parcours plat et roulant de votre choix. Distances proposées 3km / 5km / 10km (à partir de juniors).
- ☑ Étape 2 - « Défi Cross AURA » à réaliser du 1 au 13 janvier 2021 sur un parcours de 2 km typé cross tracé et étalonné par le club ou le comité départemental. Distances proposées 2km / 4km / 6km / 8km
- ☑ Étape 3 - Championnat départementaux de cross ou Défi'départemental cross le 23 ou 24 janvier sur un parcours cross validé par le comité départemental.

## **2 - Conditions d'organisation :**

- Inscription des athlètes qui souhaitent participer sur [2Track.run](https://2Track.run)
- Réalisation du défi dans le cadre d'un encadrement club pour les mineurs
- Envoi des performances par le club à l'adresse: [contact@2track.run](mailto:contact@2track.run)

## **3 – Organisation de chacune des épreuves :**

- Défi'run 3km / 5km / 10km: l'athlète effectue la distance de son choix sur un parcours sécurisé de son choix ou tracé par son entraîneur (condition obligatoire pour les athlètes mineurs)

Les athlètes courent par groupe de 6 maximum, les temps sont enregistrés à la seconde près

- Défi'cross 2km/ 4km / 6km / 8km: le club trace un parcours type cross de 2 km dans un espace sécurisé. La mesure du parcours est faite au GPS ou à partir d'une roulette. (1 boucle pour le défi cross 2km et 2 boucles pour le défi'cross 4km)

Les athlètes courent par groupe de 6 maximum. 2 juges, les temps sont enregistrés à la seconde près

- Défi'départemental Cross: Si le cross départemental ne peut pas être organisé, le comité départemental valide un parcours cross par catégorie ouvert les 23 et 24 janvier. Les clubs se rendent sur place avec les athlètes concernés pour une prise de performance sur ce parcours. Si le cross départemental peut-être organisé, c'est ce résultat qui fait office de 3ème défi.

**« Défi-Perf' »**  
**Du 16 Décembre au 17 Janvier 2021**  
**A organiser dans les clubs en fin d'entraînement**

### **1 - Présentation de l'épreuve :**

Cette épreuve est créée spécialement pour la reprise de performances. Elle est ouverte à tous les licenciés des catégories cadets à masters qui pratiquent dans les clubs et ayant repris l'entraînement depuis au moins 2 semaines. Ces Défis doivent être réalisés si les conditions atmosphériques le permettent, privilégier des créneaux entre 11h30 et 15h30 et ne pas hésiter à reporter ou annuler une prise de performance prévue.

Les épreuves concernées sont les suivantes :

Sprint/Haies : 60m/ 300m/ 40m Haies

Demi-fond : 600m

Sauts : Longueur/ Triple Saut/ Hauteur et Perche

Lancers : Poids/ Disque/ Marteau et Javelot

Marche : 3km/ 5km/ 10km

### **2 - Conditions d'organisation :**

Les clubs créent la rencontre sur le module prévu à cet effet par la fédération, puis sélectionnent les épreuves et les athlètes participant et saisissent les résultats obtenus (mode numérique sans séparateur et sans unités (voir tutoriels spécifiques).

Les comités départementaux et la ligue peuvent exporter les résultats obtenus pour établir un classement individuel et un classement club correspondant au total des points obtenus par chaque athlète selon la table hongroise.

### **3 – Prise en compte des performances :**

Les conditions de réalisation des performances ne permettront pas de les intégrer aux bilans FFA.

Toutefois un bilan régional dissocié du SIFFA sera établi. **Les 3 premiers de chaque catégorie seront directement qualifiés pour les Championnats Régionaux en Salle du 13 et 14 Février 2021.**

### **4 – Organisation de chacune des épreuves :**

- ❖ Lancers: Epreuves traditionnelles réalisées en stade extérieur ouvert aux entraînements (6 essais)
- ❖ Hauteur et Perche: Epreuves traditionnelles réalisées en stade extérieur ou en salle ouverts aux entraînements
- ❖ Longueur et Triple-Saut : En stade extérieur ou en salle ouverts aux entraînements élan réduit à un maximum de 12 foulées - Pas de mesure de vent - 6 essais
- ❖ Sprint court: En stade extérieur ou en salle ouverts aux entraînements, Course Navette 4x15m départ arrêté, temps cumulé des 4 séquences et enregistré sur un temps total de 60m, 15m de décélération pour mise en place immédiate pour le départ suivant en sens inverse. Arrive unique de chaque séquence au milieu de la zone 30m
- ❖ Haies : En stade extérieur ou en salle ouverts aux entraînements, Course sur 40m départ arrêté avec 3 haies, hauteur de la catégorie sauf ESM et SEM sur des haies à 1m00, distance départ 1ère haie normale, puis intervalle -25cm. Pas de mesure de vent
- ❖ Sprint long et demi-fond court: En stade extérieur ou en salle ouverts aux entraînements, distances proposées course sur 300m ou 600m départ arrêté debout type demi-fond ou trépied
- ❖ Marche: Sur route plate ou en stade extérieur ou en salle ouverts aux entraînements, distances proposées, identiques au défi run 3km 5km et 10 km

# **Meeting Express**

## **Meeting à Programme Réduit**

**A partir du 20 Janvier 2021 si les conditions sanitaires le permettent - Organisation Clubs ou Comités**

### **1 - Présentation Générale :**

- En fonction de l'évolution des mesures sanitaires, des meetings pourraient avoir lieu à la fin du mois de Janvier.
- Ces « Meeting réduits », y compris en soirée, organisés par les clubs ou les comités, devront être disputés par un nombre limité d'athlètes et avoir un nombre réduit d'épreuves. Ils devront respecter les contraintes organisationnelles et un protocole sanitaire d'organisation transmis par la Ligue.

### **2 – Modalités de participation :**

- Le programme proposé, les modalités d'engagement, le nombre d'engagement possible sur chaque épreuve sont à l'initiative des structures organisatrices (clubs ou comités).
- Inscriptions uniquement possibles par Internet pour limiter l'attente.

### **3 – Validation des performances :**

- Les performances réalisées seront intégrées dans les bilans SIFFA si les conditions de qualifications des jurys sont respectées et si les installations sont conformes à la réglementation.

# Epreuves Combinées et Marche en salle

\*\*\*\*\*

**Championnat CJES Auvergne Rhône-Alpes**  
**Epreuves combinées : 23 et 24 Janvier 2021**  
**Et Marche athlétique : samedi 23 Janvier 2021**  
**Lyon** (Halle Stéphane DIAGANA - 4 rue Victor Schoelcher, 69009 Lyon)

## 1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional AURA : pentathlon CAF JUF ESF SEF, heptathlon CAM JUM ESM SEM, 3000m marche MIF MIM CAF JUF ESF SEF et 5000m marche CAM JUM ESM SEM.

## 2 - Conditions de participation pour les athlètes de la ligue AURA

- **Pour les EC :** Pas de condition de minima, mais comme pour cet été lors des régionaux à Oyonnax, cette compétition s'adresse à des athlètes motivés par les EC et ayant fait impérativement des EC en hiver ou en été auparavant. En aucun cas cette compétition, ne sera une compétition à la carte, les athlètes ne pourront poursuivre la compétition en cas d'impasse sur une épreuve. Les CAM et JUM doivent obligatoirement avoir fait une initiation approfondie à la PERCHE et avoir une maîtrise des Haies.  
**Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 20 janvier 23h59)**

- **Pour la Marche Athlétique:** Avoir réalisé, en 2020, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 » du tableau pages 15 et 16 (voir les performances par catégories):  
**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 20 janvier 23h59)**

- Ou avoir réalisé, en 2019, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2021 et hors AURA » du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories) :  
**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 18 janvier 2021 :  
Site AURA rubrique compétition / championnats

## 3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Avoir réalisé, en 2020, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AURA» du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories):  
**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 18 Janvier 2021  
Site AURA rubrique compétition / championnats
  - Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

## 4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA (avant le mercredi 20 janvier 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Les clubs engageant des athlètes sur les épreuves ouvertes doivent fournir un jury spécifique correspondant voir p.19.
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE (EC) et Jean Louis LAFLEUR (marche athlétique) - voir e-mail en fin de livret

# Epreuves Individuelles

## CJES en salle



### Championnat Vallée du Rhône

#### Individuels CJES

Samedi 30 Janvier 2021 à Lyon

#### 1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes à 3 dates distinctes :

- La zone Vallée du Rhône à Lyon concerne les comités 01, 07-26 et 69.
- la compétition se déroule sur une seule journée (Samedi uniquement)
- Pour les épreuves de demi-fond elles sont regroupées sur un même site, le 800m et le 3000m samedi 30 janvier au championnat VDR à Lyon et le 1500m le dimanche 31 janvier aux championnats des Alpes à Lyon.

#### 2 - Conditions de participation pour les athlètes CA/JU/ES/SE de la ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59)

#### 3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AURA» du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories):

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 25 janvier 2021 :

Site AURA rubrique compétition / championnats - Acquitter sur place le jour de la compétition un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

#### 4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE (CSO AURA) et Fabien LOIRAT (zone VDR), voir coordonnées en fin de livret.

# Championnat Alpes Individuels CJES Dimanche 31 Janvier 2021 à Lyon

## 1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes à 3 dates distinctes :

- La zone Alpes à Lyon concerne les comités 38, 73 et 74.
- la compétition se déroule sur une seule journée (Dimanche uniquement)
- Pour les épreuves de demi-fond elles sont regroupées sur un même site, le 800m et le 3000m samedi 30 janvier au championnat VDR à Lyon et le 1500m le dimanche 31 janvier aux championnats des Alpes à Lyon.

## 2 - Conditions de participation pour les athlètes CA/JU/ES/SE de la ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59)

## 3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AURA» du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories):

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 25 janvier 2021 :

Site AURA rubrique compétition / championnats - Acquitter sur place le jour de la compétition un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

## 4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE (CSO AURA) et Alain BONARDI (zone Alpes), voir coordonnées en fin de livret.

**Championnat Loire et Volcans  
Individuels CJES  
+ Championnat AURA Masters  
Samedi 30 Janvier 2021 à Aubière**

## 1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes à 3 dates distinctes :

- La zone Loire et Volcans à Aubière concerne les comités 03, 15, 42, 43 et 63.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Samedi uniquement)
- Pour les épreuves de demi-fond elles sont regroupées sur un même site, le 800m et le 3000m samedi 30 janvier au championnat VDR à Lyon et le 1500m le dimanche 31 janvier aux championnats des Alpes à Lyon, y compris pour les Masters.
- Cette organisation sert de support au championnat régional Masters

## 2 - Conditions de participation pour les athlètes CA/JU/ES/SE de la ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59)

## 3 - Conditions de participation pour les athlètes MASTERS de la ligue AURA dans le cadre du championnat régional Masters

- Sans minima : **Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59)

## 4 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AURA» du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories):

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 25 janvier 2021 :

Site AURA rubrique compétition / championnats - Acquitter sur place le jour de la compétition un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

## 5 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 27 janvier 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Un conventionnement entre la zone Loire et volcans et l'ex-Limousin mentionnera les conditions d'inscriptions des athlètes de cette zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE (CSO AURA) et Thierry LAURON (zone L&V) – voir coordonnées en fin de livret.

# **Championnat Auvergne Rhône-Alpes Individuel CJES: 13 et 14 Février 2021 Lyon (Halle Stéphane DIAGANA – 4 rue Victor Schoelcher, 69009)**

## **1 - Présentation de l'épreuve :**

Championnat régional AURA : incluant toutes les épreuves du championnat de France individuel en salle de chacune des catégories CAF, JUF, ESF, SEF, CAM, JUM, ESM et SEM.

## **2 - Conditions de participation pour les athlètes de la ligue AURA**

- Avoir réalisé, entre le 1er novembre 2020 et le 7 février 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 » du tableau pages 15 et 16 (voir les performances par catégories):

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 10 février 23h59)

- Ou avoir été qualifié aux Championnats de France 2020 en Salle.

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 10 février 23h59)

- Ou avoir terminé dans les 3 premiers du « Défi-Perf' » de sa catégorie, dans l'épreuve concernée.

**Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 10 février 23h59)

- Ou avoir réalisé, en 2020 (avant le 1er novembre), dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2021 et hors AURA » du tableau p. 17 et 18 (voir les performances par catégories) :

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 8 février 2020 :  
Site AURA rubrique compétition / championnats

## **3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE**

- Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2020 et hors AURA » du tableau pages 17 et 18 (voir les performances par catégories):

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 8 février 2020 :  
Site AURA rubrique compétition / championnats

- Acquitter sur place le jour de la compétition un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

## **4 – Informations complémentaires**

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 10 février 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret.

# Lancers Hivernaux

## CJES



**Pré-régionaux Auvergne Rhône-Alpes**  
**Lancers CJESM, 2 sites proposés :**  
**Samedi 23 Janvier 2021 à Grenoble –**  
**Samedi 23 Janvier 2021 à Monistrol**

### 1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve se déroule sur 2 sites pour les 3 zones (Loire et volcans, Vallée du Rhône, Alpes). Les engagements peuvent être faits indifféremment sur l'un ou l'autre des 2 sites quelle que soit sa zone d'appartenance.

### 2 - Conditions de participation pour les athlètes de la ligue AURA

- Pas de condition de minima :  
*Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 20 janvier 23h59)*

### 3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors AURA» du tableau page suivante (voir les performances par catégories):  
*Demande d'engagement en ligne* à compléter au plus tard le lundi 18 janvier 2021 :  
Site AURA rubrique compétition / championnats

### 4 – Informations complémentaires

- *Engagements en ligne du jury sur le site AURA (avant le mercredi 20 janvier 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Pierre GUILLON – voir coordonnées en fin de livret

# Championnat Auvergne Rhône-Alpes Lancers CJESM : le dimanche 7 Février 2021 Chambéry

## 1 - Présentation de l'épreuve :

Championnat régional AURA : disque, poids, marteau et javelot pour chacune des catégories CAF, JUF, ESF, SEF, MAF, CAM, JUM, ESM, SEM et MAM.

## 2 - Conditions de participation pour les athlètes de la ligue AURA

- Pas de condition de minima

**Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 3 février 23h59)

## 3 - Conditions de participation pour les athlètes HORS LIGUE

- Avoir réalisé, en 2020 ou 2021, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minimas «2021 et hors AURA » du tableau en bas de cette page (voir les performances par catégories) :

**Demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 1 février 2021 :

Site AURA rubrique compétition / championnats

## 4 – Informations complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 3 février 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.19.
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Pierre GUILLON – voir coordonnées en fin de livret

### MINIMA DE PARTICIPATION HORS LIGUE

Championnat Régional et pré-Régional Auvergne / Rhône-Alpes Lancers Hivernaux

Catégories	FEMMES			
	<i>SENIORS</i>	<i>ESPOIRS</i>	<i>JUNIORS</i>	<i>CADETTES</i>
Performance	Perf 2019 ou 2020 Hors AUV / R-A			
Disque	29m00	28m00	27m00	26m00
Marteau	35m00	33m00	31m00	35m00
Javelot	29m00	28m00	27m00	29m00

Catégories	HOMMES			
	<i>SENIORS</i>	<i>ESPOIRS</i>	<i>JUNIORS</i>	<i>CADETS</i>
Performance	Perf 2019 ou 2020 Hors AUV / R-A			
Disque	34m00	33m00	33m00	33m00
Marteau	39m00	37m00	39m00	41m00
Javelot	43m00	41m00	39m00	40m00

# Minima H Athlètes AURA

Minima 2020	HOMMES - HIVER - AURA			
	ATHLÈTES	CAM	JUM	ESM
Masculins AURA saison en cours	AURA	AURA	AURA	AURA
<b>60m</b>	7"94	7"84	7"74	7"74
<b>200m</b>	24"84	24"54	24"14	24"14
<b>400m</b>	Pas au programme	56"44	55"44	55"44
<b>800m</b>	Pas au programme	2'11"00	2'08"00	2'07"00
<b>1500m</b>	Pas au programme	Pas au programme	4'29"00	4'24"00
<b>3000m</b>	Pas au programme	Pas au programme	9'15"00	9'15"00
<b>60m haies</b>	9"84	9"94	9"94	9"84
<b>Hauteur</b>	1m72	1m75	1m78	1m81
<b>Perche</b>	3m30	3m60	4m10	4m20
<b>Longueur</b>	5m80	5m90	6m00	6m10
<b>Triple Saut</b>	11m70	12m20	12m30	12m60
<b>Poids</b>	10m80	10m80	10m80	11m00
<b>Marche</b>	30'00	27'30	27'00	26'30
<b>Heptathlon</b>	3500 pts	3500 pts	3500 pts	3650 pts

# Minima F Athlètes AURA

Minima 2020	FEMMES – HIVER - AURA			
	CAF	JUF	ESF	SEF
Athlètes Femmes AURA saison en cours	AURA	AURA	AURA	AURA
<b>60m</b>	8"84	8"74	8"64	8"64
<b>200m</b>	29"24	28"74	28"24	28"24
<b>400m</b>	Pas au programme	66"64	65"34	65"34
<b>800m</b>	Pas au programme	2'40"00	2'37"00	2'37"00
<b>1500m</b>	Pas au programme	Pas au programme	5'20"00	5'20"00
<b>3000m</b>	Pas au programme	Pas au programme	11'20"00	11'20"00
<b>60m haies</b>	10"64	10"84	10"64	10"64
<b>Hauteur</b>	1m42	1m45	1m48	1m48
<b>Perche</b>	2m50	2m60	2m60	2m60
<b>Longueur</b>	4m70	4m80	4m90	4m90
<b>Triple Saut</b>	9m80	10m00	10m20	10m20
<b>Poids</b>	9m00	8m80	9m00	9m00
<b>Marche</b>	19'00	18'30	18'00	18'00
<b>Pentathlon</b>	2100 pts	2100 pts	2200 pts	2200 pts

# Minima H Athlètes Hors ligue

Minima 2020	HOMMES - hors AURA			
	CAM	JUM	ESM	SEM
Masculins				
AURA saison n-1	AURA saison-1	AURA saison-1	AURA saison-1	AURA saison-1
ou hors ligue	et hors AURA	et hors AURA	et hors AURA	et hors AURA
<b>50m</b>	6"54	6"44	6"34	6"34
<b>60m</b>	7"64	7"54	7"44	7"44
<b>200m</b>	23"94	23"54	23"24	23"24
<b>400m</b>	Pas au programme	53"94	52"94	52"94
<b>800m</b>	Pas au programme	2'04"14	2'02"14	2'02"14
<b>1500m</b>	Pas au programme	Pas au programme	4'14"00	4'14"00
<b>3000m</b>	Pas au programme	Pas au programme	9'15"00	9'15"00
<b>50m haies</b>	8"24	8"24	8"24	8"24
<b>60m haies</b>	9"24	9"24	9"24	9"24
<b>Hauteur</b>	1m80	1m83	1m87	1m87
<b>Perche</b>	3m90	4m10	4m60	4m60
<b>Longueur</b>	6m20	6m30	6m40	6m40
<b>Triple Saut</b>	12m80	13m10	13m40	13m40
<b>Poids</b>	12m20	12m00	12m00	12m00
<b>Marche</b>	27'30	26'00	25'30	25'30
<b>Heptathlon</b>	3850 pts	3900 pts	3950 pts	3950 pts

# Minima F Athlètes Hors ligue

Minima 2020	FEMMES - hors AURA			
	CAF	JUF	ESF	SEF
Féminins	CAF	JUF	ESF	SEF
AURA saison n-1				
ou hors ligue	et hors AURA	et hors AURA	et hors AURA	et hors AURA
<b>50m</b>	7"14	7"04	6"94	6"94
<b>60m</b>	8"54	8"34	8"24	8"24
<b>200m</b>	28"04	27"54	27"04	27"04
<b>400m</b>	Pas au programme	63"54	62"24	62"24
<b>800m</b>	Pas au programme	2'29"14	2'27"14	2'27"14
<b>1500m</b>	Pas au programme	Pas au programme	5'05"00	5'05"00
<b>3000m</b>	Pas au programme	Pas au programme	11'20"00	11'20"00
<b>50m haies</b>	8"94	8"94	8"64	8"64
<b>60m haies</b>	10"14	10"14	9"84	9"84
<b>Hauteur</b>	1m49	1m52	1m56	1m56
<b>Perche</b>	2m80	2m90	3m00	3m00
<b>Longueur</b>	5m00	5m10	5m20	5m20
<b>Triple Saut</b>	10m40	10m60	10m80	10m80
<b>Poids</b>	10m30	9m40	9m80	9m80
<b>Marche</b>	18'00	17'30	17'00	17'00
<b>Pentathlon</b>	2400 pts	2400 pts	2500 pts	2500 pts

# Quotas de jury/club

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits :

L'inscription des jurys est obligatoire sur le site AURA avant 23h59, le mercredi précédent la compétition. Les juges s'inscrivant sur place ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration

– **Compétitions d'Épreuves Combinées :**

- 1 à 2 athlètes : 1 officiel
- de 3 à 5 athlètes : 2 officiels
- de 6 à 9 athlètes : 3 officiels
- de 9 à 15 athlètes : 4 officiels
- 15 athlètes et + : 5 officiels

– **Compétitions de marche athlétique :**

- de 2 à 3 athlètes: 1 officiel
- de 4 à 6 athlètes : 2 officiels
- 7 athlètes et + : 3 officiels

– **Épreuves ouvertes durant les compétitions d'épreuves Combinées et marche athlétique :**

- de 3 à 7 athlètes: 1 officiel
- 8 athlètes et + : 2 officiels

– **Compétitions d'épreuves individuelles :**

- de 3 à 7 athlètes : 1 officiel
- de 8 à 16 athlètes : 2 officiels
- de 17 à 27 athlètes: 3 officiels
- de 28 à 50 athlètes: 4 officiels
- 51 athlètes et + : 5 officiels

– **Compétitions de Lancers hivernaux :**

- de 1 à 3 athlètes : 1 officiel
- de 4 à 10 athlètes : 2 officiels
- 11 athlètes et + : 3 officiels

# Qualifications Exceptionnelles

Des repêchages (Athlètes n'ayant pas réalisé les performances minimales requises) peuvent être accordés par la CSO AURA dans les conditions suivantes :

- Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi précédent la compétition :  
Site AURA rubrique compétition / championnats
- Une réponse sera faite au plus tard le mardi précédent la compétition, en tenant compte des engagés dans l'épreuve concernée et de la justification de la demande.

# Match Inter-Ligues

## CJ en salle

\*\*\*\*\*

**Match Inter-Ligues**  
**En salle CJ : 20 Février 2021**  
**Stadium Jean-PELLEZ - Aubière**

### **1 - Présentation de l'épreuve :**

Ce match est prévu avec d'autres ligues FFA et concerne les cadets et juniors de la ligue AURA.  
**Sous réserve de participation des autres Ligues**

### **2 - Conditions de participation pour les athlètes de la ligue AURA**

- 2 équipes AURA sont constituées sur la base des résultats en salle 2021.
- Les athlètes seront présélectionnés à l'issue des Championnats de Zones.
- Suite aux réponses données, la sélection définitive sera effectuée et communiquée via le site AURA, l'e-mail des athlètes et copie aux clubs concernés

### **3 – Informations complémentaires**

- Les horaires et règlements seront consultables sur le site AURA et seront envoyées aux ligues participantes.
- Contact ligue pour cette compétition Grégory DUVAL – voir coordonnées en fin de livret
- Jurys : Aucun quota n'est imposé par club, mais il est souhaitable, que les clubs ayant des sélectionnés participent au jury constitué par la ligue.

# CROSS



## Championnats Régionaux de Relais-Cross 23 Janvier 2021 à Décines (69)

### 1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional est organisé dans le cadre du Cross Régional du Mamelon. Cette épreuve est mixte, le format est le suivant : 4 coureurs (2 hommes et 2 femmes) se relayant sur une boucle d'environ 2km. L'ordre des coureurs est imposé :

- Masculin - Féminin – Masculin – Féminin pour les années paires
- **Féminin – Masculin – Féminin – Masculin** pour les années impaires (donc 2021)

Une course sera au programme mais deux classements seront effectués :

- Un pour le classement U20 (cadets et juniors) avec l'obligation d'avoir au moins un cadet ou une cadette.
- Le second pour les équipes TTC. L'équipe pourra se composer d'athlètes allant de la catégorie juniors à masters.

Ce championnat est qualificatif pour les championnats de France de Cross de Relais.

### 2 - Conditions de participation :

Engagement de l'équipe en ligne sur le site AURA (*Avant le mercredi 20 Janvier 2021*).

### 3 – Qualification aux Championnats de France :

- Les 3 meilleures équipes U20 du championnat AURA de relais cross
- Les 4 meilleures équipes seniors sur ce même championnat.

### 4 – Informations complémentaires

- Les horaires et règlements seront consultables sur le site AURA.
- Pour le championnat régional, un même club pourra engager plusieurs équipes. Seule la première équipe classée d'un même club dans chaque catégorie pourra être qualifiée.
- Pour les Championnats de France, les athlètes prenant part au relais le samedi pourront également courir le dimanche sur leurs courses respectives.
- Contact ligue pour cette compétition Michel CLAIRE et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret.

# Pré-régionaux de cross – ¼ finale du championnat de France

7 Février 2021

3 Zones

Loire et volcans : Thiers (63) - Vallée du Rhône : Simandres (69) – Alpes : Saint-Ferréol (74)

## 1 - Présentation de l'épreuve :

Cross organisés sur 3 sites

- Championnat **Loire et Volcans à Thiers** pour les comités 03, 15, 42, 43 et 63
- Championnat **Vallée du Rhône à Simandres** pour les comités 01,07-26 et 69
- Championnat des **Alpes à Saint-Ferréol** pour les comités 38, 73 et 74

Chaque zone à la maîtrise et la gestion de son organisation.

Classements individuels et par équipes de club (4 athlètes) dans chacune des catégories.

Cette épreuve est l'ultime étape des championnats individuels et par équipe de cross Benjamins et par équipe de club en minimes. Elle est qualificative pour le championnat Auvergne Rhône-Alpes de cross à titre individuel en MI CA JU ES SE MA et cross court et par équipe en CA JU MAM cross court et cross long.

## 2 - Conditions de participation :

- Athlètes ayant participé aux départementaux de cross 2021 ou aux Défis RUN ou Cross **Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA**, à effectuer par les responsables de club, pour tous les athlètes, titulaires d'une licence compétition - date limite mercredi 3 février 2021 23h59.

- Athlètes n'ayant pas participé aux départementaux de cross 2021 **Engagements gratuits en ligne sur le site AURA** par les responsables des clubs jusqu'à la date limite du mercredi 3 février 2021 - 23h59.

**A partir du jeudi 4 février, toute autre demande de qualification exceptionnelle devra être accompagnée d'un chèque de 15 € à l'ordre de la ligue Auvergne Rhône-Alpes d'athlétisme.**

## 3 - Autres informations :

>Les équipes sont constituées automatiquement en prenant en compte l'ordre d'arrivée.

>Pour les cross courts, seules les catégories espoirs, seniors et masters peuvent être engagées.

>Pas de dépôt d'équipe à l'avance.

>Pas de dérogation pour permutation de zone.

>Possibilité d'engagement hors concours (non qualificatif pour le tour suivant) pour des athlètes Cadets à Masters, hors ligue, titulaires d'une licence compétition 2021 étudiant ou travaillant dans la région.

Demandes à effectuer par e-mail à la CSO AURA

>Les horaires seront consultables sur le site AURA.

>Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE, Stéphane SCLAVO et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret

# Championnat Auvergne Rhône-Alpes de cross – 1/2 finale du Championnat de France – Challenge Bobin Intercomités minimes 21 Février 2021 à Pontcharra (73)

## 1 - Présentation de l'épreuve :

Ce championnat régional est support des ½ finales du championnat de France de cross.

Classements individuels MIF/CAF/JUF/ESF/SEF/MAF/CCF et MIM/CAM/JUM/ESM/SEM/MAM/CCM

Classement par équipes de club (4 athlètes) CAF/JUF/CLF/CCF et CAM/JUM/CLM/CCM/MAM.

Classement par équipes de comité MIF (8 athlètes) MIM (8 athlètes) + mixte MIF/MIM (6+6 athlètes).

Cette épreuve est qualificative pour le championnat de France cross.

## 2 - Conditions de participation :

### Nombre d'équipes qualifiées suite aux Championnats de Zones de cross

Pour chacune des 3 Zones :	6 CAM,	5 CAF
	5 JUM,	4 JUF
	5 CCM,	5 CCF
	7 CLM,	6 CLF
	7 MAM	

Le nombre d'athlètes retenus pour le classement d'une équipe est de 4, les 5e et 6e arrivants font partie de cette équipe, les suivants seront considérés comme individuels.

### Nombre d'individuels qualifiés suite aux Championnats de Zones de cross

Sont considérés comme participants à titre individuel, les athlètes qui sont :

- Soit ressortissants d'un club n'ayant pas d'équipe qualifiée ;
- Soit ressortissants d'un club ayant une équipe qualifiée mais ne faisant pas partie de la composition d'équipe issue du championnat régional (6 athlètes).

Pour chacune des 3 zones :

- Dans chaque course, (sauf course femmes Élite, Espoirs et vétérans), les **20 premiers arrivants** ne faisant pas partie des équipes seront qualifiés aux championnats régionaux AURA, 1/2 finales des Championnats de France.

- Pour la course femmes Élite, Espoirs et vétérans, les **40 premiers arrivants** ne faisant pas partie des équipes qualifiées, seront qualifiés aux championnats régionaux AURA, 1/2 finales des Championnats de France

Cas particuliers Espoirs (H&F) et Masters F :

Ces athlètes courront dans la course Élite et participeront aux classements individuels et par équipes Élite, leur catégorie et leur classement seront dûment mentionnés en face de leur nom.

En complément des places qualificatives mentionnées ci-dessus, les Espoirs (H & F) terminant dans les trois premiers quarts du classement toutes catégories confondues des arrivants des pré régionaux de cross, seront également qualifiés pour les 1/2 finales des Championnats de France. De plus, un classement individuel Espoirs (H & F) et Masters (F) sera extrait du classement Élite (à l'exception du cross court, H. ou F., pour lequel il n'y aura qu'un seul classement).

### **3 - CHALLENGE ROBERT BOBIN - Se reporter au livret jeunes**

#### **4 - Engagements et Informations complémentaires:**

- Tous les participants doivent être à jour de leur licence au plus tard la veille de la compétition.
- Seules les licences « compétitions » sont autorisées.
- Seuls les Masters masculins peuvent concourir avec les Seniors / Espoirs masculins (cross court)
- Les équipes 2 entrant dans les quotas des équipes qualifiées seront invitées à participer à la demi-finale du championnat de France de cross. Cette équipe est alors qualifiée en équipe supplémentaire.
- Les compositions d'équipes ne sont pas déposées à l'avance. Elles sont constituées automatiquement à l'issue de la course avec les 4 premiers arrivants du club (en respectant la règle de 1 muté et étranger). Les 5ème et 6ème arrivants font partie de l'équipe mais ne comptent pas dans les points.
- En cas d'absence d'un équipier lors des championnats de zones, il faut remplir une demande de qualification exceptionnelle :
  - gratuite pour le remplacement d'un ou plusieurs athlètes qualifiés par équipe.
  - gratuite pour l'ajout d'un athlète dans une équipe ayant 4 ou 5 QE
  - gratuite pour l'ajout de 2 athlètes dans une équipe ayant 4 QE
  - payante (15€) pour l'ajout d'un athlète alors que l'équipe compte déjà 6 QE
- Les athlètes qualifiés sont engagés par défaut, les clubs doivent désengager en ligne ceux qui ne participent pas au plus tard le mercredi 12 février 2020 23h59.
- Possibilité d'engagement hors concours (non qualificatif pour le tour suivant) pour des athlètes Cadets à Masters, hors ligue, titulaires d'une licence compétition 2020, étudiant ou travaillant dans la région. Demandes à effectuer par e-mail à la CSO AURA
- Les horaires seront consultables sur le site AURA.
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE Stéphane SCLAVO, et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret

### **5- Qualification au championnat de France pour les athlètes AURA**

**Pas d'information a la date d'édition du livret**

# Contacts CSO



Nom	Prénom	Fonction	Tél	Adresse mail
CLAIRE	Michel	Président CSO AURA	06.20.97.09.80	<a href="mailto:michelclairevz@gmail.com">michelclairevz@gmail.com</a>
MARIE	Jean-Claude	Epreuves combinées	06.21.06.39.40	<a href="mailto:mariehardy2@wanadoo.fr">mariehardy2@wanadoo.fr</a>
ELDIN	Nathaly		<a href="mailto:Nathaly.eldin@orange.fr">Nathaly.eldin@orange.fr</a>	
GUILLON	Pierre	Lancers Hivernaux	06.81.60.95.30	<a href="mailto:guillonpierre@wanadoo.fr">guillonpierre@wanadoo.fr</a>
BELLEVEGUE	Louis	Masters	06.74.05.97.97	<a href="mailto:lbellevogue@wanadoo.fr">lbellevogue@wanadoo.fr</a>
SCLAVO	Stéphane	Cross-country	07.83.25.33.72	<a href="mailto:stephajaccio@live.fr">stephajaccio@live.fr</a>
LAURON	Thierry	CT compétitions	06.62.54.15.27	<a href="mailto:thierry.lauron@athlelara.com">thierry.lauron@athlelara.com</a>
LOIRAT	Fabien	Prépa. Compétitions	06.31.19.69.19	<a href="mailto:fabien.loirat@athlelara.com">fabien.loirat@athlelara.com</a>
DUVAL	Grégory	Match inter-ligues CJ	06.70.19.65.33	<a href="mailto:gregory.duval@athlelara.com">gregory.duval@athlelara.com</a>
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	<a href="mailto:alain-bonardi@wanadoo.fr">alain-bonardi@wanadoo.fr</a>
LAFLEUR	Jean-Louis	Marche Athlétique	06.71.84.50.86	<a href="mailto:famille.lafleur@orange.fr">famille.lafleur@orange.fr</a>

## Informations CSO



En cas de problème lié à une organisation (ex : conditions météorologiques perturbant les déplacements ou l'organisation de l'épreuve), la CSO AURA indiquera sur **le site AURA** les adaptations proposées pour les qualifications et engagements aux épreuves qui en découlent.

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes :

- de respecter les délais d'inscription, la date limite est toujours le mercredi 23h59
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de vérifier le jeudi à 16H00 les horaires définitifs rectifiés en fonction du nombre d'inscrits.
- de respecter les quotas de jury, la date limite est toujours le mercredi 23h59
- de rappeler à leur jury qu'ils doivent officier sur la totalité de la journée concernée
- de se chauffer sur les installations couvertes d'une paire de baskets propres (chaussures de ville et chaussures à talons interdites)
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la courive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....